



Écoulement toiture sur mur mitoyen

Par **Alex81**, le 11/01/2025 à 22:13

Bonjour, Notre voisin possède un appenti accolé au mur mitoyen qui sépare nos jardins. Les tuiles de la toiture de cet appenti sont posées sur toute la largeur du mur de sorte que lorsqu'il pleut, cela crée de grandes trainées sur l'enduit de notre côté. Quand nous avons acheté la maison, ce mur venait d'être repeint et ce n'était pas visible. Maintenant la peinture est détériorée, c'est vraiment moche, ce mur borde notre terrasse et nous voudrions repeindre mais pas avant d'avoir trouvé une solution à ce problème. Cette construction a probablement plus de 30 ans mais ce mur est bien mitoyen car il dépasse sur notre propriété (visible car il forme un cran par rapport à nos murs de maisons qui sont mitoyennes) et le grillage qui poursuit ce mur est fixé au milieu des parpaings.

Que pouvons nous faire (en considérant le caractère de cochon du voisin qui est en conflit avec tout le quartier?)

D'avance Merci

Par **Marck.ESP**, le 12/01/2025 à 08:27

BONJOUR

Saluer est une coutume respectée par tous sur ce forum, merci d'y penser.

Par **Karpov11**, le 12/01/2025 à 11:56

Bonjour,

Sachant que la moitié de l'épaisseur du mur mitoyen est chez vous alors l'article 681 du Code civil correspondrait peut être à votre situation:

"Tout propriétaire doit établir des toits de manière que les eaux pluviales s'écoulent sur son terrain ou sur la voie publique ; il ne peut les faire verser sur le fonds de son voisin."

Cordialement